



**UGA**  
Université  
Grenoble Alpes

# MOBILITE INTERNATIONALE 2021/22

Les aides à la mobilité possibles ??

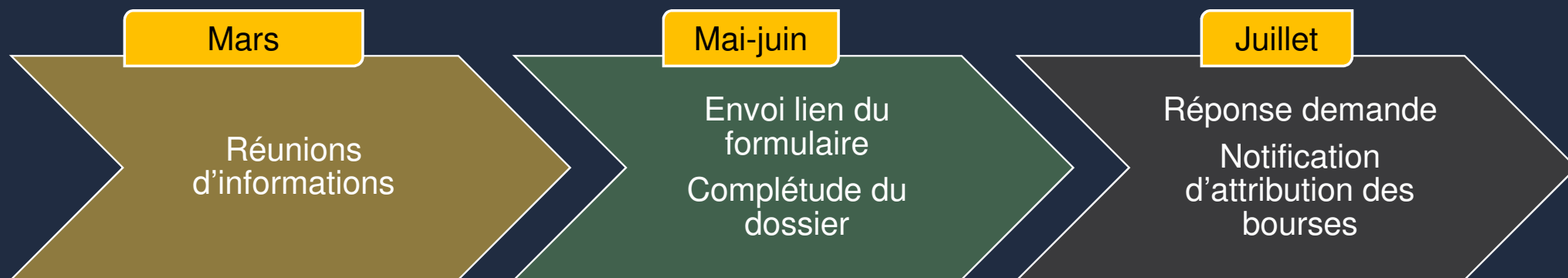


# Sommaire



- **Calendrier**
- **Aides Financières Possibles**
- **Comment faire sa demande ?**
- **Principes D'attribution**
- **Procédure de Paiement**
- **Avant Pendant Après**
- **Vos Interlocutrices**

# Calendrier : demande de bourses de mobilité



# Aides financières possibles

Ces 3 bourses  
sont cumulables  
en elles et  
également avec  
la bourse du  
CROUS

- Pour les mobilités dans le cadre du programme Erasmus + (pays européens)
- Montant en fonction du pays de mobilité (3 grands groupes)
- Aide pour les étudiants en situation de handicap (dossier)
- Durée minimum de la mobilité 2 mois soit 60jrs

## Bourse ERASMUS + Etudes (SMS)

Erasmus+

- 95€ / semaine attribuée
- Durée minimum de la mobilité 1 mois soit 4 semaines dans la limite de 26 semaines pour une année universitaire
- Aide forfaitaire pour les BSCS année de la mobilité selon échelon de la bourse CROUS
- Aide forfaitaire de 530€ pour les étudiants en situation de handicap

## Bourse Régionale à la Mobilité Internationale Etudiante (BRMIE)

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

- Uniquement pour les étudiants boursiers sur critères sociaux (BSCS) l'année de la mobilité
- Durée minimum de la mobilité 2 mois
- Aide forfaitaire et non mensuelle

## Bourse d'Aide à la Mobilité Internationale (AMI)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Critères susceptibles de changer car nouveau programme Erasmus+ pour 21/22

**IMPORTANT**

Dans le cadre de mobilité en distanciel (cours en ligne depuis la France): si il n'y a pas de déplacement dans le pays d'accueil, les bourses de mobilité ne pourront pas être versées

# Comment faire sa demande ?

---

- Un lien vers un formulaire **unique** de demande de financement est envoyé par courrier électronique aux étudiants sélectionnés pour partir en programme d'échange.

**=> Il n'y aura pas plusieurs dossiers de demandes à constituer.**

- Il n'est pas possible d'effectuer une demande de financement pour une mobilité d'étude en dehors des dates d'ouverture du formulaire. **En cas de formulaire non rempli, vous ne pourrez pas bénéficier d'un financement.**
- Le lien et les dates d'ouverture du formulaire vous seront communiquées par le service relations internationales de votre composante.
- Pièces requises pour constituer votre dossier (documents à télécharger dans le formulaire) :
  - *Curriculum vitae.*
  - *Lettre de motivation datée en français adressée à la région Auvergne Rhône Alpes précisant les raisons pour lesquelles vous sollicitez une aide à la mobilité internationale.*
  - *Copie recto/verso de la notification définitive 20/21 et/ou conditionnelle 21/22 de bourse du CROUS pour les boursiers sur critères sociaux.*
  - *Copie de la décision de la COTOREP ou de la MDPH pour les étudiants en situation de handicap couvrant l'année de la mobilité*
  - *Relevé d'identité bancaire (RIB) sur un compte domicilié en France à votre nom.*
- Vous pouvez refuser de remplir ce formulaire, si vous ne souhaitez pas bénéficier d'une bourse de mobilité. Dans ce cas, merci de nous en informer par courrier électronique

# Principes d'attribution

- ✓ Etre étudiant inscrit à l'UGA de niveau L1 à M2 (exception bac+6 pour les medecine-pharmacie) durant l'année de la mobilité

Vous devez pouvoir partir sans les bourses => pensez à budgétiser votre mobilité

Les DU ou année de césure

Les mobilités post-diplôme

Bourse BRMIE: Les mobilités dans le pays d'origine pour les étudiants non français

Ne sont pas éligibles

La répartition des enveloppes de chaque dispositifs financiers se fait en fonction de leurs montants ainsi que du nombre d'étudiants éligibles = souci d'équité

La durée de financement attribuée ne correspondra pas à la durée de la mobilité réalisée car les bourses attribuées sont des aides et sont pas destinées à financer la totalité de votre séjour



## ATTRIBUTIONS 2020/21 (à titre indicatif uniquement)

Les montants attribués sont révisés chaque année universitaire et sous réserve d'évolution des enveloppes budgétaires allouées à l'UGA

### Montant des financements attribués en 2020-21 par l'UGA pour les mobilités internationales

Attributions 2020/21 - UGA		Nombre de jours maximum financés Erasmus +**	Montant Erasmus+	Nombre de semaines maximum attribuées BRMIE (région)***	Montant BRMIE (région)	Montant total mobilité
Mobilité à l'année	Hors Europe et Hors cadre Erasmus +			26 semaines	2470€	2470€
	Erasmus + - Groupe 1*	214 jrs	2639€	9 semaines	855€	3494€
	Erasmus + - Groupe 2*		2283€	12 semaines	1140€	3423€
	Erasmus + - Groupe 3*		1926€	15 semaines	1425€	3351€
Mobilité au semestre	Hors Europe et Hors cadre Erasmus +			22 semaines	2090€	2090€
	Erasmus + - Groupe 1*	107 jrs	1320€	8 semaines	760€	2080€
	Erasmus + - Groupe 2*		1141€	9 semaines	855€	1996€
	Erasmus + - Groupe 3*		963€	10 semaines	950€	1913€
Stage	Défini en fonction de la durée minimum du stage obligatoire inscrite dans le règlement des études, dans la limite de 26 semaines maximum.					

\* Les groupes de pays définis par le programme Erasmus+ :

- Groupe 1 : Danemark, Irlande, Finlande, Suède, Royaume-Uni, Liechtenstein, Norvège, Islande, Luxembourg.
- Groupe 2 : Belgique, Allemagne, Grèce, Espagne, Chypre, Pays-Bas, Portugal, Autriche, Italie, Malte.
- Groupe 3 : Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, République de Macédoine du Nord, Croatie, République tchèque, Slovaquie, Turquie, Serbie.

\*\*Tout séjour Erasmus+ inférieur à 90 jours est inéligible et entraînera un remboursement de la totalité de l'acompte perçu (sauf si le trimestre académique de l'établissement d'accueil est inférieur à 90 jours, calendrier universitaire à fournir en ce cas).

\*\*\*Tout séjour Erasmus+ inférieur à 214 jours pour les séjours à l'année entraînera un réajustement à la baisse de la bourse au prorata de la durée réelle du séjour.

\*\*\*Tout séjour Erasmus+ d'un semestre inférieur à 107 jours entraînera un réajustement à la baisse de la bourse au prorata de la durée réelle du séjour.

\*\*\*Tout séjour financé par la bourse BRMIE inférieur aux nombres de semaines maximum attribuées entraînera un réajustement à la baisse de la bourse au prorata du nombre de semaines réelles du séjour.

# Procédure de paiement

---

Ces aides sont versées **après** le début de votre mobilité suite à la réception des documents justificatifs

Avant votre départ, vous recevrez des notifications, par mail, de la décision concernant l'attribution ou non d'une ou plusieurs bourses parmi celles mentionnées précédemment.

**IMPORTANT**

=> Les documents à nous retourner sont joints à ces emails => ouvrir et lire les pièces jointes

Les étudiants boursiers sur critères sociaux en 21/22, qui seront également éligibles à l'Aide à la Mobilité Internationale (AMI) recevront la notification de celle-ci vers le mois de décembre.

Les bourses de mobilité attribuées sont payées par virement sur un compte bancaire domicilié en France exclusivement et à votre nom.

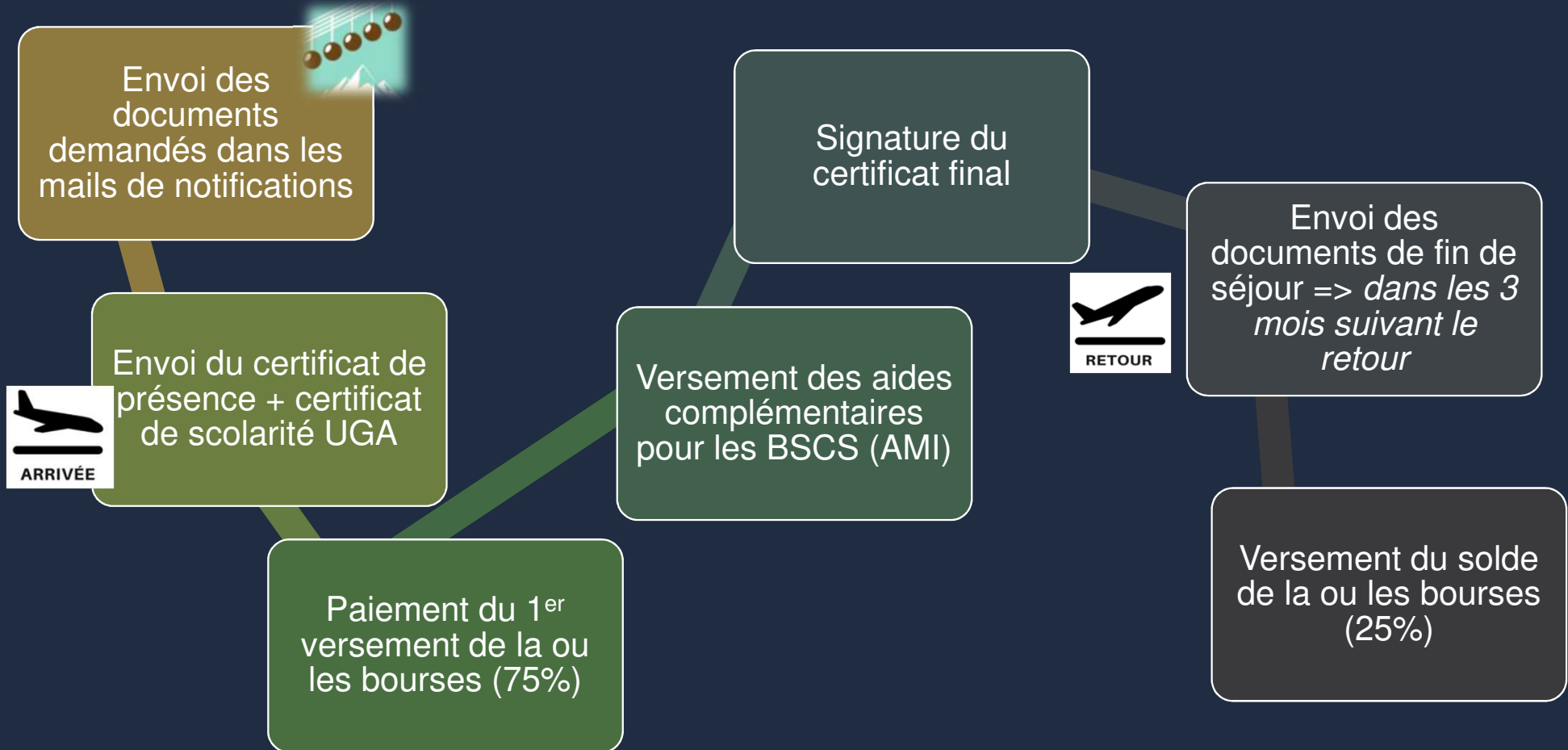
Les bourses de mobilité attribuées sont versées en 2 fois par virement bancaire:

- Versement des 75% de chaque dispositif (sauf AMI) au début de la mobilité après réception des documents afférents.
- Versement des 25% restants à votre retour après réception des documents de fin de mobilité.

**En cas de non retour des documents de mobilité demandés, le remboursement des sommes perçues sera exigé.**



# Avant Pendant Après



## Le pôle Bourses- DGD DIT

- **Phitem**
- **Pharmacie**
- **Médecine**
- **IUGA**
- **Chimie / Biologie**
- **IM2AG**
- **IUT 1**
- **STAPS**
- **INSPE**

Nathalie  
CLEMENT  
JOUBERT

- **IUT Valence**
- **Droit**
- **Economie**
- **UFR LE**
- **ARSH**

Nourhene  
DZIRI

Marie-Anne  
MONCEAUX

- **UFR LLASIC**
- **SHS**
- **IUT 2**



*Merci de nous signaler tout changement de situation au cours de votre mobilité : Annulation de votre mobilité, adresse e-mail, RIB, durée de mobilité, programme de cours...*



CONTACT  
US

**N'hésitez pas à nous  
contacter et à venir  
nous voir**

[bourses-mobilite@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:bourses-mobilite@univ-grenoble-alpes.fr)

Tour IRMA - Domaine Universitaire

4eme étage – bureau 44

